

CPPNI DU 23 SEPTEMBRE 2020 LA FNEMSA PERSISTE ET SIGNE !!!



**La CPPNI du 23 septembre a été conforme à ce que l'on en attendait !!!
C'est-à-dire : RIEN !!!**

Suite aux interventions unanimes des organisations syndicales exprimant leur mécontentement quant à cette tenue de l'instance en audio (alors que l'ensemble des secteurs de notre fédération ont repris les échanges en présentiel), la FNEMSA nous explique que c'est pour la santé des travailleurs que les instances jusqu'au 15 octobre minimum se tiendront via Teams.
Le Covid 19 a bon dos !!!

La FNEMSA nous présente ensuite **leur révision** (ou plutôt **toiletage**) de la Convention Collective Employés/Cadres qui ne portait, pour eux, que sur 3 points spécifiques : **clarification des écrits, simplification des écrits, amélioration de la mobilité géographique** (points non négociables !!!)
L'ensemble des propositions des organisations syndicales a presque été retoqué !!!
Motif : cela a trop d'impact financier !!!

En abordant ensuite la classification, c'est encore là un véritable fiasco auquel nous assistons : Aucune augmentation de la valeur du point à prévoir pour de nombreuses années, seul l'étude d'un versement d'une prime est proposée : **Prime d'objectif** pour les cadres et **prime ponctuelle** pour l'ensemble du personnel suite à un effort « exceptionnel ». Une **prime de reconnaissance de l'expérience professionnelle** pourra être également versée dès l'embauche : Cette dernière prime sera ponctionnée sur les frais du personnel en plus !!!

« Quelle honte de proposer une classification où 70 % du personnel employés / cadres aura un gain moyen de 5 à 100 euros brut par an soit 6 euros net environs par mois !!! »

Simulacre d'instance dite de « négociation », qualité audio de la réunion très moyen, réponses évasives et approximatives de la FNEMSA, sentiment dubitatif de l'ensemble des syndicats, aucune amélioration à prévoir à la CPPNI du 8 octobre : Boycott à prévoir ?